

ARRONDISSEMENT DE
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE



L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS
PORTRAITS ET AVIS
DE NOS GROUPES CIBLES



Conseil des
Montréalaises

Montréal 

ARRONDISSEMENT DE
MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE



L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS

PORTRAITS ET AVIS

DE NOS GROUPES CIBLES

RECHERCHE ET RÉDACTION

Véronique Colas

COORDINATION

Guylaine Poirier

COMITE DE LECTURE

Lydia Assayag

Anna Biro

Ginette Drouin, responsable

Anne Richard-Webb

REVISION LINGUISTIQUE

Louise-Andrée Lauzière

SECRETARIAT

Kheira Chakor

CONCEPTION GRAPHIQUE

RouleauPaquin.com

© Conseil des Montréalaises, 2012

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-7647-1103-3

Version PDF : 978-2-7647-1104-0

Ce document a été adopté par
les membres du Conseil des Montréalaises
lors de l'assemblée régulière
tenue le 14 mars 2012.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

TABLE DES matières

INTRODUCTION	4
1 PORTRAIT GÉNÉRAL	6
2 GROUPE CIBLE	
« MÈRES DE FAMILLE AYANT DE JEUNES ENFANTS » (25-44 ANS)	8
2.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	8
2.2 Avis des participantes aux groupes de discussion	14
3 GROUPE CIBLE « AÎNÉES »	18
3.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	18
4 À NOTER FINALEMENT	24



Introduction

La Ville de Montréal, par son offre de services en sports et loisirs, s'emploie à favoriser l'accès au loisir à tous ses citoyens et citoyennes. De ce fait, elle est un acteur essentiel dans l'évolution de ce champ d'action.

En 2011, le Conseil des Montréalaises a décidé de se pencher sur l'accès au loisir pour les Montréalaises. Il désirait comprendre comment l'offre de service municipale était déterminée et comment elle répondait aux besoins de sa population féminine. 5 arrondissements ont été étudiés et un avis a été produit.

La lecture de ce portrait se veut donc un complément d'information à l'avis du Conseil des Montréalaises sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs.

Choix des groupes cibles

À la lumière d'une démarche exploratoire, le Conseil des Montréalaises a choisi de privilégier deux groupes de femmes qui, indépendamment de leur origine culturelle, apparaissent faire l'objet d'enjeux particuliers au regard de la pratique et de l'offre de services en sports et loisirs :

- Les mères de famille âgées de 25 à 44 ans, dont les temps libres sont particulièrement réduits.
- Les aînées à la retraite, dont les temps libres prennent une place prépondérante. Leur présence grandissante et leurs situations diverses – jeunes retraitées actives, aînées en perte d'autonomie, etc. – n'est pas sans amener de nouveaux besoins à combler.

Territoires étudiés

L'offre municipale se décline principalement par arrondissement et, pour la plupart, est diffusée sur la base de partenariat avec la société civile. Considérant l'ampleur que supposerait la réalisation d'une étude à l'échelle du territoire montréalais, le choix a été fait de la circonscrire à 5 arrondissements. La méthodologie appliquée au choix des arrondissements s'appuie sur la détermination, au sein du corpus, d'une diversité de contextes géographiques, sociodémographiques et d'historiques administratifs, avec toutefois une présence prédominante de nos groupes cibles. Cette diversité de contextes devrait ainsi nous permettre de voir si des éléments récurrents émergeront aux côtés de ceux particuliers aux contextes locaux.

Six critères ont été retenus :

- Une répartition équitable en termes de localisation géographique (Ouest/Centre/Est, Nord/Sud);
- Au moins 2 anciennes villes représentées;
- Différentes densités de population (faible, moyenne, importante);
- Différentes représentations de la population immigrante (faible, moyenne, importante);
- Une proportion de familles avec enfants ou d'aînées équivalente ou supérieure à la moyenne montréalaise;
- Et une présence plus ou moins marquée de femmes, de familles et de personnes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt).

Le croisement de ces critères nous a amenée au choix des arrondissements suivants :

- LaSalle
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Saint-Laurent
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Objectifs visés et méthodologie

L'objectif visé par l'analyse de l'offre de services était de savoir comment celle-ci était élaborée et quelles étaient ses caractéristiques à l'égard de nos groupes cibles. Pour ce faire, des rencontres auprès des directions culture, sport, loisir et développement social des 5 arrondissements ciblés et de leurs principaux organismes partenaires ont été réalisées au cours de l'hiver et du printemps 2011. Une étude des programmations municipales pour la session d'automne 2010 a parallèlement été menée. De plus, des groupes de discussion avec des femmes des groupes visés par l'étude ont été organisés dans chacun des arrondissements.

Groupes de discussion

L'objectif visé par la démarche de consultation était de recueillir le point de vue de nos deux groupes cibles sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs (spatiale, économique, culturelle et temporelle). On cherchait en particulier à savoir :

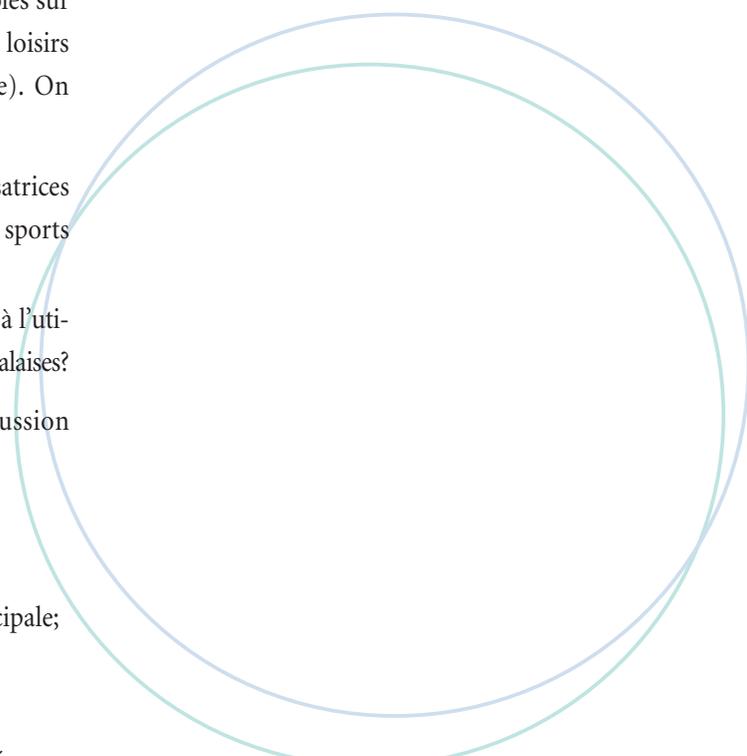
1. Quel regard portent nos groupes cibles (utilisatrices et non-utilisatrices) sur l'offre municipale en sports et loisirs?
2. Quels peuvent être les obstacles ou contraintes à l'utilisation de ce service municipal pour ces Montréalaises?

Les Montréalaises visées par les groupes de discussion étaient des femmes :

- mères de famille ayant de jeunes enfants;
- aînées;
- utilisatrices et non-utilisatrices de l'offre municipale;
- de toute origine culturelle;
- présentant éventuellement un faible revenu;
- résidant dans l'un des 5 arrondissements étudiés.

Neuf groupes de discussion ont été tenus entre le 10 octobre 2011 et le 12 février 2012 : 5 auprès du groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » et 4 auprès du groupe cible « Aînées ».

Au total, 36 mères de famille et 32 aînées ont participé à la démarche de consultation. Chaque groupe de discussion comptait en moyenne 7 à 8 participantes. Différents profils, représentatifs de nos groupes cibles, ont pu être rejoints. La démarche de participation a plus particulièrement permis de rejoindre des femmes présentant un faible revenu, tel que nous le souhaitions. Ceci teinte notamment notre groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » par rapport aux statistiques générales.



Nbre d'habitants	Nbre de femmes	Nbre de femmes de 65 ans et plus	Nbre de familles avec enfant(s)
129 110	66 075 (51,2 %)	12 330 (18,7 %)	18 730 (58,3 %)

Source : Montréal en statistique, édition mai 2009

L'offre en sports et loisirs est dispensée en partie par l'arrondissement à travers les infrastructures qu'il met à la disposition de ses citoyennes et citoyens, à savoir 3 piscines intérieures et 2 extérieures, 3 arénas et une quarantaine de parcs, dont la Promenade Bellerive¹. Une quinzaine de ces parcs sont équipés de pataugeoires ou de jeux d'eau, une trentaine d'aires de jeux pour enfants et près d'une vingtaine de terrains voués à la pratique de sports collectifs (balle molle/baseball, soccer, football, etc.). Ces infrastructures peuvent être utilisées gratuitement dans le cadre d'activités libres et se répartissent de façon relativement uniforme sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). On observe toutefois des infrastructures supplémentaires dans certains parcs du quartier Mercier-Ouest² : un espace voué au tir à l'arc, un autre au tennis et 2 autres à l'athlétisme. Pour sa part, le quartier Mercier-Est n'est pas équipé de piscine intérieure. L'arrondissement compte cependant en pourvoir une prochainement. Elle constitue en effet la première phase du projet de centre récréosportif de Mercier-Est actuellement en cours de réalisation.

À cette offre s'ajoute celle – importante – dispensée par les organismes partenaires. Dans chacun des 3 quartiers de l'arrondissement, 3 à 4 organismes partenaires se démarquent par le nombre et la diversité d'activités récréatives offertes aux adultes. Il s'agit des organismes suivants :

	Quartier Hochelaga-Maisonneuve	Quartier Mercier-Ouest	Quartier Mercier-Est
Principaux organismes partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - CCSE Maisonneuve - Pavillon d'éducation communautaire (PEC) - Association du centre Pierre-Charbonneau - service des loisirs Saint-Clément 	<ul style="list-style-type: none"> - service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires - service des loisirs Saint-Donat - service des loisirs Saint-Fabien - CLAC de Guybourg 	<ul style="list-style-type: none"> - service des loisirs Sainte-Claire - service des loisirs Saint-Justin - service des loisirs Longue-Pointe de Mercier-Est

Pour la plupart de ces organismes, la majeure partie de leurs activités sont offertes dans le lieu où l'organisme loge. Plusieurs dispensent toutefois certaines activités ailleurs, principalement dans des écoles. Pour les services des loisirs Saint-Clément et Longue-Pointe de Mercier-Est, les activités pour adultes sont entièrement dispensées dans des écoles. De plus, les organismes partenaires se répartissent de façon relativement uniforme sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1).

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, un peu plus de la moitié s'adressaient aux adultes :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	213	8	104	221	546
Nbre total d'activités (tous âges)	362	14	170	462	1008

À cela s'ajoutent les diverses activités libres auxquelles il est possible de s'adonner dans les parcs de l'arrondissement. Pour la même session, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	94	84	35	4	4	0	29	56	19	71	99	51	198	243	105
Nbre total d'activités (tous âges)	137	129	96	6	8	0	50	90	30	158	201	103	351	428	229

On peut observer une offre récréative moindre dans le quartier Mercier-Est, quelle que soit la catégorie d'activités.

1 Ce parc fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal.

2 L'arrondissement peut être communément divisé en 3 quartiers : Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Mercier-Est.

Groupe cible « Mères de famille avant de jeunes enfants » (25-44 ans)

2.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes (dont les 25-44 ans). Une cinquantaine de ces activités ciblaient les familles :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	176 ³	6	60	199 ⁴	441
Nbre d'activités familiales	2	0	8	43	53
Nbre total d'activités (tous âges)	362	14	170	462	1008

Les catégories « Sport et activité physique » et « Loisir culturel » sont prépondérantes au sein de cette offre : elles représentent respectivement 45 % et 40 % des activités offertes à notre groupe cible. La catégorie « Sport et activité physique » constitue également la majorité des activités s'adressant aux familles. À cela s'ajoutent les diverses activités physiques et sportives auxquelles il est possible de s'adonner à partir des installations municipales présentes dans les parcs de l'arrondissement, qui constituent l'essentiel des activités libres offertes.

À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	69	74	33	2	4	0	16	32	12	63	89	47	150	199	92
Nbre d'activités familiales	0	1	1	0	0	0	2	1	5	9	13	21	11	15	27
Nbre total d'activités (tous âges)	137	129	96	6	8	0	50	90	30	158	201	103	351	428	229

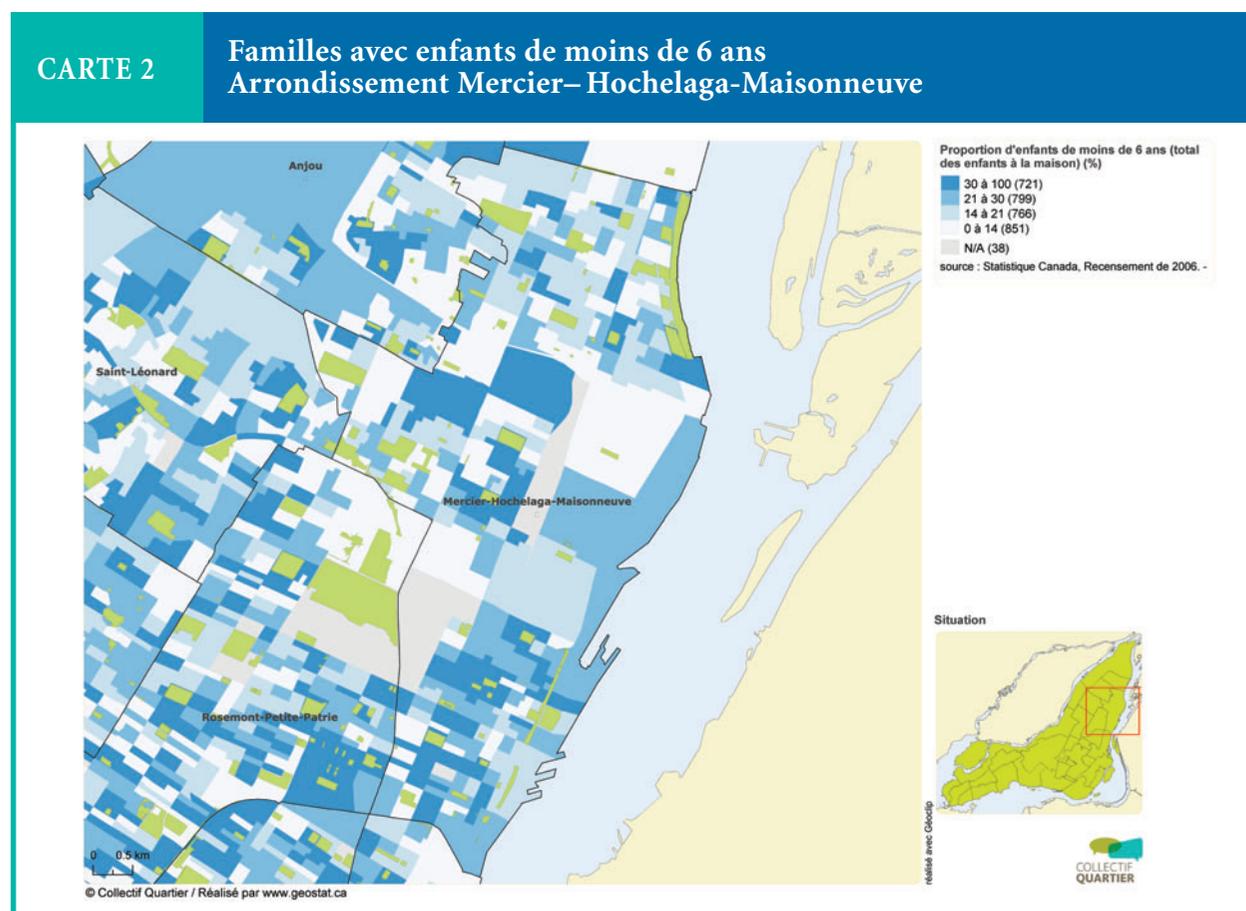
On peut observer une offre en sports et loisirs moindre pour les 25-44 ans dans le quartier Mercier-Est, quelle que soit la catégorie d'activités. L'offre en activités familiales y est en revanche plus importante. Tel que mentionné plus haut, la majeure partie de ces activités sont physiques ou sportives. L'arrondissement a en effet priorisé des activités parent-enfant axées sur le développement physique des enfants. Cette priorisation est due à une étude réalisée par la Direction de la santé publique de Montréal qui avait fait le constat d'un déficit important en la matière dans les quartiers de l'arrondissement (particulièrement dans Mercier-Est).

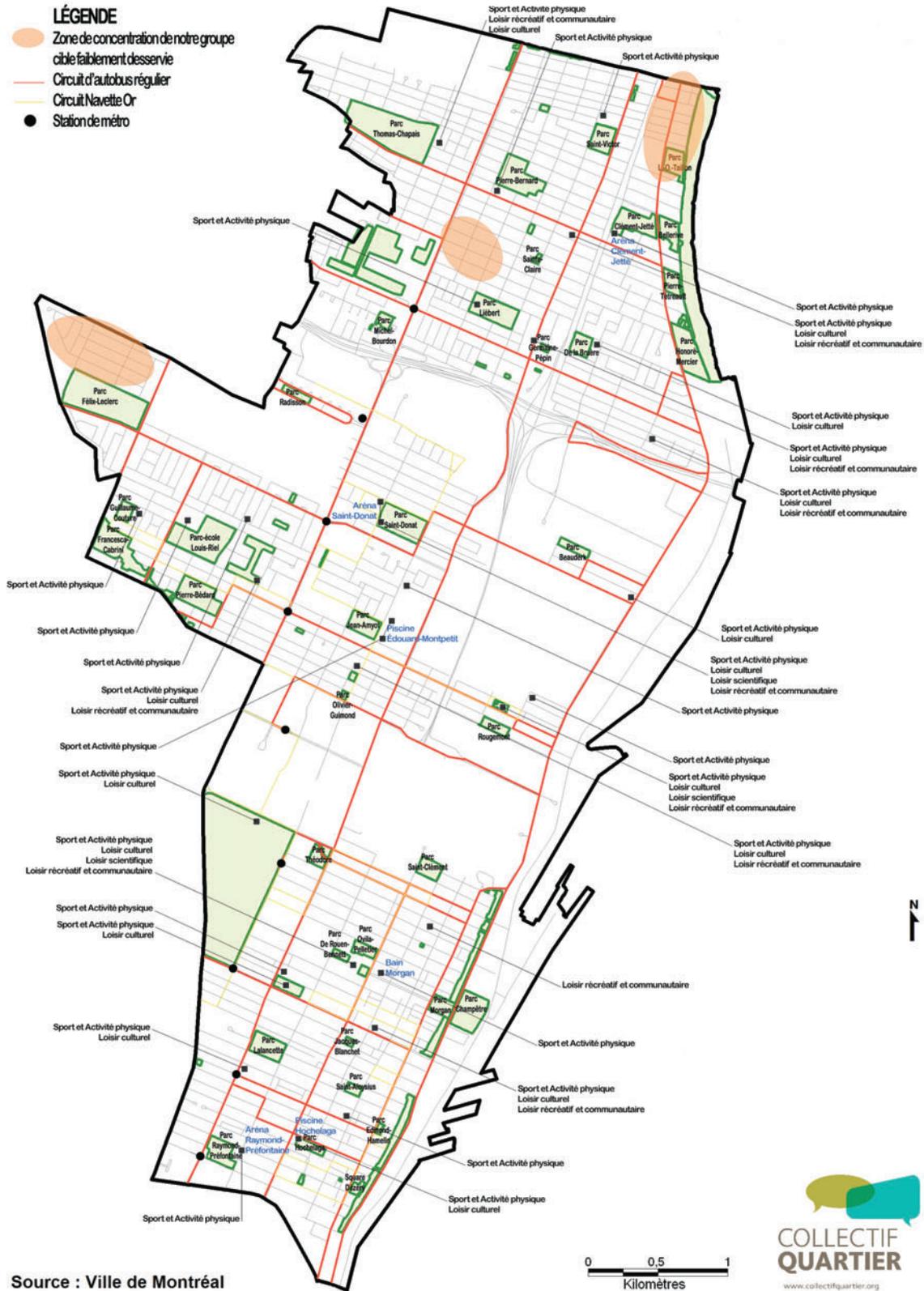
3 Parmi ces activités, 17 visent les 18-30 ans et 1 les 12-30 ans.

4 Parmi ces activités, 2 visent les 18-55 ans et 1 les 18-30 ans.

Localisation de l'offre

Concernant les activités libres, une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures est observée sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Une récente étude de la Direction de la santé publique révèle notamment que la majorité des familles de l'arrondissement vivent à proximité d'un parc avec installations sportives (Bédard et coll., 2010 : 16). Il en est quelque peu autrement de l'offre d'activités structurées. En effet, pour la plupart des zones où se concentrent les familles de l'arrondissement ayant des enfants de moins de 6 ans (Carte 2), les mères peuvent avoir accès, relativement à proximité, à des activités physiques et sportives structurées. Il en est de même pour les activités s'adressant aux familles. Pour les autres catégories d'activités, cela n'apparaît pas être le cas pour certaines zones, particulièrement au nord-ouest et au sud-est de Mercier-Est ainsi qu'au nord de Mercier-Ouest (Carte 3). En effet, bien que les zones déterminées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'avère peu efficient, l'accessibilité effective des lieux où se déroulent ces catégories d'activités est questionnable. Or, il semble que ce soit le cas, surtout dans les axes nord-sud de l'arrondissement (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette, 2010b : 6). Comme l'offre apparaît, en proportion, plus faible dans le quartier Mercier-Est, son accessibilité est en conséquence plus restreinte. Les mères de famille des zones situées dans ce quartier apparaissent donc les moins bien desservies.





Variété des activités

Dans chacune des grandes catégories d'activités offertes, différents types d'activités sont proposés et se présentent dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	Nbre d'activités familiales
Loisir culturel		
Arts décoratifs	11	
Art dramatique	9	
Art du cirque	9	
Arts plastiques	2	
Arts visuels	45	
Artisanat	43	
Danse	42	2
Musique	15	
Loisir scientifique		
Informatique	6	
Loisir récréatif et communautaire		
Alimentation	6	3
Apprentissage des langues	32	
Approches alternatives	2	
Développement personnel	1	
Formation et information	2	1
Jeux collectifs	3	3
Jeux de société	6	
Massothérapie	4	
Réunion et rencontre	4	1
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	25	5
Activités de conditionnement physique	36	2
Activités de détente	25	1
Arts martiaux et sports de combat	27	10
Multi-sport	6	6
Sports collectifs	33	9
Sports d'adresse ou de force	12	
Sports de raquette	29	10
Sports gymniques	2	
Sports sur glace	4	

À l'intérieur de ces 4 grandes catégories d'activités, on peut constater la présence de 8 à 10 types d'activités différents sauf dans le cas des loisirs scientifiques où l'on ne retrouve que l'informatique. Pour les autres catégories, certains types d'activités occupent une place prépondérante au sein de l'offre municipale. Il s'agit :

- pour le loisir culturel, des activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- pour le loisir récréatif et communautaire, des activités d'apprentissage des langues;
- et pour le sport et l'activité physique, des activités aquatiques, de conditionnement physique, de détente, d'arts martiaux ainsi que des sports collectifs et de raquette.

En ce qui concerne les activités familiales, les types d'activités proposées en plus grand nombre sont les arts martiaux ainsi que les sports collectifs et de raquette.



Horaire des activités

L'offre libre en sports et loisirs, compte tenu de ses particularités, se distingue par une plus grande latitude que l'offre structurée. Les activités libres inscrites à la programmation municipale pour la session automne 2010 – qui se réalisent essentiellement à l'intérieur –, présentent toutefois des plages horaires similaires aux activités structurées. Ainsi, comme le présente le tableau suivant⁵, quelle que soit la catégorie d'activités, l'essentiel des activités est dispensé en semaine, particulièrement en soirée.

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 4 en semaine seulement dont 2 en soirée		- 2 la semaine en soirée	- 11 en semaine seulement dont 9 en soirée - 2 en fin de semaine seulement - 12 en semaine ou fin de semaine
Activités structurées	- 137 en semaine seulement dont 65 en soirée - 1 en fin de semaine seulement - 32 en semaine ou fin de semaine	- 6 la semaine en soirée	- 48 en semaine seulement dont 40 en soirée - 2 en fin de semaine seulement	- 73 en semaine seulement dont 44 en soirée - 6 en fin de semaine seulement - 50 en semaine ou fin de semaine
Activités familiales	- 1 la semaine en soirée - 1 la fin de semaine en matinée		- 4 en semaine seulement dont 2 en soirée - 3 la fin de semaine en matinée ou en après-midi	- 26 en semaine seulement dont 21 en soirée - 18 en fin de semaine seulement dont 11 en matinée

Les catégories « Loisir culturel » et « Sport et activité physique » présentent toutefois un bon nombre d'activités auxquelles il est possible de s'adonner tant en semaine qu'en fin de semaine. En ce qui concerne les activités familiales, on observe une plus grande offre d'activités en fin de semaine.

⁵ Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, la plage horaire de certaines d'entre elles n'étant pas indiquée dans la programmation étudiée

Tarifification

La tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes et aux familles se présentait comme suit dans la programmation municipale pour la session automne 2010⁶ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 10 \$ (2) - 75 \$ la session en moyenne (2)		2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (6) - 20 \$ la session en moyenne (2)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (15) - 53 \$ la session en moyenne (14)
Activités structurées	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (11) - 100 \$ la session en moyenne (158) 1 tarif activité familiale : - 50 \$ la session en moyenne (2)	- 94 \$ la session en moyenne (6)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 10 \$ (12) - 80 \$ la session en moyenne (42) 1 tarif activité familiale : - 50 \$ la session en moyenne (8)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (4) - 80 \$ la session en moyenne (125) 2 tarifs activité familiale : - session gratuite (5) - 50 \$ la session en moyenne (35)

On peut constater 2 grands niveaux de tarification pour adultes, que l'activité soit libre ou structurée, dont un très abordable, le coût maximum étant de 10 \$ la session. Ce dernier ne constitue toutefois pas le niveau de tarification où l'on retrouve le plus d'activités structurées. Le second niveau de tarification pour les activités libres s'élève de 50 \$ à 80 \$ la session tandis que celui des activités structurées s'élève de 80 \$ à 100 \$ la session. On peut souligner dans la catégorie « Sport et activité physique » une présence équivalente d'activités libres aux 2 niveaux de tarification.

Par ailleurs, il y a une tarification familles pour les activités structurées : la gratuité ou 50 \$ la session en moyenne.

En outre, les tarifs présentés ne comprennent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes partenaires, qui varie de 2 \$ à 22 \$. Cependant, certains organismes partenaires se sont dotés d'une politique tarifaire à l'égard des familles. Dans son plan d'action famille 2008-2010, l'arrondissement préconise, à ce sujet, de maintenir et de favoriser la mise en place de telles politiques. Le maintien de la gratuité est également priorisé (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2007 : 20).

⁶ Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, le coût de certaines d'entre elles n'étant pas indiqué dans la programmation étudiée.



Informations complémentaires

L'un des objectifs prioritaires du plan d'action famille 2008-2010 de l'arrondissement est de favoriser l'accès aux services et aux activités culturelles, de sport et de loisir aux familles (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2007 : 20). Comme on l'a vu précédemment, des activités ciblées ont été développées au sein de l'offre municipale en sports et loisirs pour les familles et un travail en continu est mené pour les rendre financièrement le plus accessibles possible. Des événements ou des programmes ponctuels sont également réalisés à leur intention par l'arrondissement ou ses organismes partenaires. Le projet « la famille s'active » du service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires en est un exemple : des familles ciblées, ayant un faible revenu, ont pu grâce à ce projet participer au cours de l'année à plusieurs activités gratuitement.

De plus, des services connexes sont graduellement mis en place au sein des infrastructures de l'arrondissement suivant les demandes de la population ou des organismes partenaires. Tous les chalets des parcs sont, par exemple, dorénavant équipés d'un espace réservé pour pouvoir langer les bébés. Dans une des piscines intérieures et d'autres structures de loisir de l'arrondissement, un espace a été mis à la disposition des jeunes mères pour leur permettre d'allaiter leur enfant en toute intimité. Au CCSE Maisonneuve, un espace intérieur de jeux pour enfants a été aménagé à la demande d'un groupe de parents nouvellement arrivés dans le quartier.

Enfin, l'arrondissement souhaite développer des activités accessibles aux mères sans leur(s) jeune(s) enfant(s). Il apparaît toutefois que, bien que toutes les ressources existent pour adapter l'offre en ce sens, celles-ci présentent un manque de coordination. En effet, dans chaque quartier des organismes offrent déjà des services de halte-répét mais, dans la plupart des cas, ils n'ont pas de lien avec les organismes de loisirs. Ces liens seraient donc à développer.

2.2 Avis des participantes aux groupes de discussion

Pour les mères de jeunes enfants qui constituent notre groupe de discussion, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- se ressourcer;
- faire bouger leur(s) enfant(s);
- créer des liens plus forts avec eux ainsi qu'avec la fratrie.

« Moi, le sport, ça me donne l'opportunité de m'évader, de me relaxer, de laisser mes bobos à la maison. »

« C'est important parce que les enfants, il faut que ça bouge. »

« Avec ma fille qui a 2 ans, on prend des cours de natation parent-enfant. [...]

Ça créé des liens encore plus forts je trouve. »

« Leur trouver quelque chose que, ensemble, ils aimeraient faire, c'est encore mieux-là.

Je trouve que ça créé des liens de fraternité.

Il apparaît en ce sens important à leurs yeux de pouvoir pratiquer une activité de sport et de loisir qui leur soit propre mais aussi et surtout une activité en famille. Ces deux sphères d'activités sont présentes dans l'offre municipale de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et sont globalement appréciées lorsque connues des participantes. Toutefois, des obstacles à leur participation semblent subsister.

Obstacles particuliers à la pratique seule d'activités de sport et de loisir

À la pratique seule d'activités de sport et de loisir est priorisée celle des enfants lorsque le budget familial est limité.

- « Quand on est une famille à faible revenu, on priorise nos enfants. Même, souvent, on essaie de trouver des activités pour nos enfants qui ne sont pas chères, qui sont offertes par l'école, des activités parascolaires, qui ne sont pas dispendieuses parce que le plus gros du budget va pour le logement puis l'alimentation, fait qu'il reste plus grand choix pour les loisirs après. »
- « Quand tu commences à inscrire 1, 2, 3 à une affaire, le coût, il vient que ça dépasse, alors... »

Le coût de l'activité et surtout les coûts bien souvent associés à sa pratique, c'est-à-dire les frais de gardiennage ou encore, pour certains organismes, les frais de carte de membre, constituent en outre un obstacle important.

- « Si c'est un surplus à payer [le service de garde]... Fait qu'on reste à la maison. »
- « Il y a des organismes qui, en plus, tu dois décharger un coût pour la carte de membre, fait que ça fait des coûts! »

Aux considérations économiques s'ajoutent celles de temps. Suivant le contexte occupationnel des mères ayant de jeunes enfants (à la maison, de retour au travail ou aux études), les disponibilités hebdomadaires fluctuent d'une mère de famille à une autre.

- « Comme moi, je vais à l'école, j'ai des cours, le soir, j'arrive, j'prends les enfants, t'arrives chez vous, c'est les devoirs, le souper, les bains, on couche tout le monde, le ménage parce que t'es pas là toute la journée... La fin de semaine, c'est mieux parce que la semaine, c'est chargé. »

À cela, s'ajoute le gardiennage des enfants, qui n'est pas toujours chose aisée.

- « Ce n'est pas tout le monde qui sont en couple non plus, puis, y a des maris qui travaillent de nuit, d'autres qui vont à l'école le soir... »

Pour pallier les contraintes associées à la pratique d'une activité seule, l'adaptation des tarifs au revenu familial et la mise en place d'un service de gardiennage abordable voire gratuit, sur les lieux d'activités, constitueraient deux avenues fort appréciées des participantes.

- « Ceux qui sont sur l'aide sociale, qu'ils puissent avoir accès au loisir sans être obligés de payer. »
- « Avoir une halte-garderie, ça permet d'avoir l'esprit tranquille, de participer à son activité, tu sais que ton enfant est bien. C'est sécurisant. Puis, dans la même bâtisse, s'il y a quelque chose, ils savent où trouver la maman. »
- « Il faudrait que ce soit gratuit, que la garderie soit comprise dans le coût [de l'activité]. »

Finalement, à travers la discussion, il est apparu un intérêt général marqué pour les parcs. Outre le fait que les installations présentes permettent des activités de sport et de loisir gratuites, les parcs sont des lieux d'activités très accessibles du point de vue spatial. Il a notamment été noté par les participantes au groupe de discussion, l'effort de réaménagement réalisé par l'arrondissement dans les parcs de quartier.

« Ce qui est le fun, depuis quelques années, c'est que les parcs, ils sont en train de les réinventer, de les changer, les mettre au goût du jour, ça, ça fait du bien. »

Les participantes au groupe de discussion apprécient en outre l'installation récente d'exerciceurs pour adultes. Une telle installation serait toutefois davantage utilisée par celles-ci si elle se situait à proximité d'une aire de jeux pour enfants.

« À Repentigny, il y a un parc aussi comme ça, sauf qu'ils les ont mis aux alentours du parc des petits donc ton petit peut jouer et toi, tu peux être sur le truc de vélo, puis tu regardes ton petit jouer... Tandis que là, c'est plate, c'est séparé. »

Obstacles particuliers à la pratique d'activités familiales de sport et de loisir

Tout comme pour la pratique d'une activité propre de sport et de loisir, les participantes au groupe de discussion ont soulevé la question du coût des activités familiales.

« Il y a des choses qui nous intéressent mais c'est des coûts. »

Les participantes au groupe de discussion reconnaissent rechercher avant tout des activités gratuites. Aussi fréquentent-elles en famille essentiellement les parcs et leurs installations.

« On cherche des choses gratuites. »

« La seule chose, je vais au parc. »

« On va faire du patin, à la patinoire dehors... À la piscine, l'été. »

Elles souhaiteraient, à ce propos, voir davantage d'espaces permettant aux plus jeunes de patiner l'hiver.

« Dans l'arrondissement, je trouve que les patinoires extérieures, il n'y en a pas assez... Parce que les patinoires, il n'y a pas de place pour les plus jeunes... »

Elles proposent à cet égard d'ajouter des ronds de patinoire dans les parcs déjà munis d'une patinoire extérieure.

« Peut-être juste des ronds de patinoire où l'on peut patiner avec nos plus jeunes. »

En ce qui concerne l'offre d'activités structurées en famille, trois autres éléments ont retenu l'attention des participantes au groupe de discussion outre les considérations économiques. L'un, très en lien avec la question de coût, est celui de savoir si le choix de l'activité familiale sera au goût de tous. Les participantes au groupe de discussion suggèrent à cet effet d'offrir des activités d'initiation.

« Pour les activités parent-enfant, [des initiations], ça serait bien parce que notre enfant de 0-5 ans, il explore. Tu ne sais pas ce qu'il va aimer. »

Par ailleurs, l'offre d'activités familiales semble présenter des discontinuités dans les tranches d'âge qu'elle cible. Les mères interrogées observent notamment un manque pour les enfants de moins de 5 ans.

« Je trouve qu'il manque des ateliers parent-enfant pour certains groupes d'âge. Il y en a, mais c'est plus pour après 5 ans. »

À part la natation, seulement huit activités familiales ciblait en effet les moins de 5 ans dans la programmation municipale de la session automne 2010, dont 1 seule les moins de 4 ans. Ces activités se donnaient dans le quartier Mercier-Est uniquement.

Il arrive également que les âges ciblés par les activités familiales soient incompatibles avec les différents âges des enfants au sein d'une famille.

« Si on pouvait trouver des activités intéressantes pour tous, indépendamment de l'âge... »

Parmi les activités familiales offertes dans la programmation municipale de la session automne 2010, quatre ciblait effectivement une tranche d'âge particulièrement large (5-17 ans) et elles se donnaient dans le quartier Mercier-Est seulement.

Enfin, les participantes au groupe de discussion expriment le besoin de bénéficier d'un accès aux chalets des parcs pour leurs activités de sport et de loisir qui s'y trouvent.

« Quand on va patiner, souvent, la cabane n'est pas ouverte.

Tu es pris à mettre tes patins dehors, tes bottes... »

« Quand on était petits, les cabanes étaient ouvertes. [...] Tu pouvais avoir accès à la salle de bain. »

Contrairement aux autres arrondissements étudiés, la démarche de consultation auprès de ce groupe cible n'a pu être réalisée. Il est donc seulement présenté, ci-après, le portrait de l'offre de services à l'intérieur de laquelle on retrouve ce groupe cible.

3.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

Parmi les activités offertes libres ou structurées dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes (dont les aînées). Une centaine de ces activités ciblait les aînées :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînées)	192	8	96	174	470
Nbre d'activités aînées	37	2	44	22	105
Nbre total d'activités (tous âges)	362	14	170	462	1008

La nature des activités offertes est similaire à celle du groupe cible précédent. Les catégories « Sport et activité physique » et « Loisir culturel » y sont également prépondérantes. Une grande part des activités offertes aux aînées s'adressent aux adultes en général. En effet, privilégiant une approche intergénérationnelle, l'arrondissement ne souhaite pas mettre d'emphasis sur ce groupe dans son offre mais plutôt l'intégrer au sein de l'offre générale. Une offre ciblée demeure néanmoins présente, notamment par les clubs d'âge d'or. L'arrondissement considère en outre qu'ainsi son offre permet de répondre à la diversité de la demande que représente le groupe des aînées. Bien que le nombre d'activités physiques et sportives restent au sein de l'offre municipale considérée similaire au groupe cible précédent, l'offre en loisir culturel et en loisir récréatif et communautaire y est plus importante. Les activités s'adressant particulièrement aux aînées se présentent selon une proportion relativement équilibrée entre les catégories « Loisir culturel », « Loisir récréatif et communautaire » et « Sport et activité physique ».

À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.	H.-M.	M.-O.	M.-E.
Nbre d'activités adultes (incluant aînées)	77	83	32	4	4	0	27	55	14	58	86	30	166	228	76
Nbre d'activités aînées	25	10	2	2	0	0	13	24	7	8	10	4	48	44	13
Nbre total d'activités (tous âges)	137	129	96	6	8	0	50	90	30	158	201	103	351	428	229

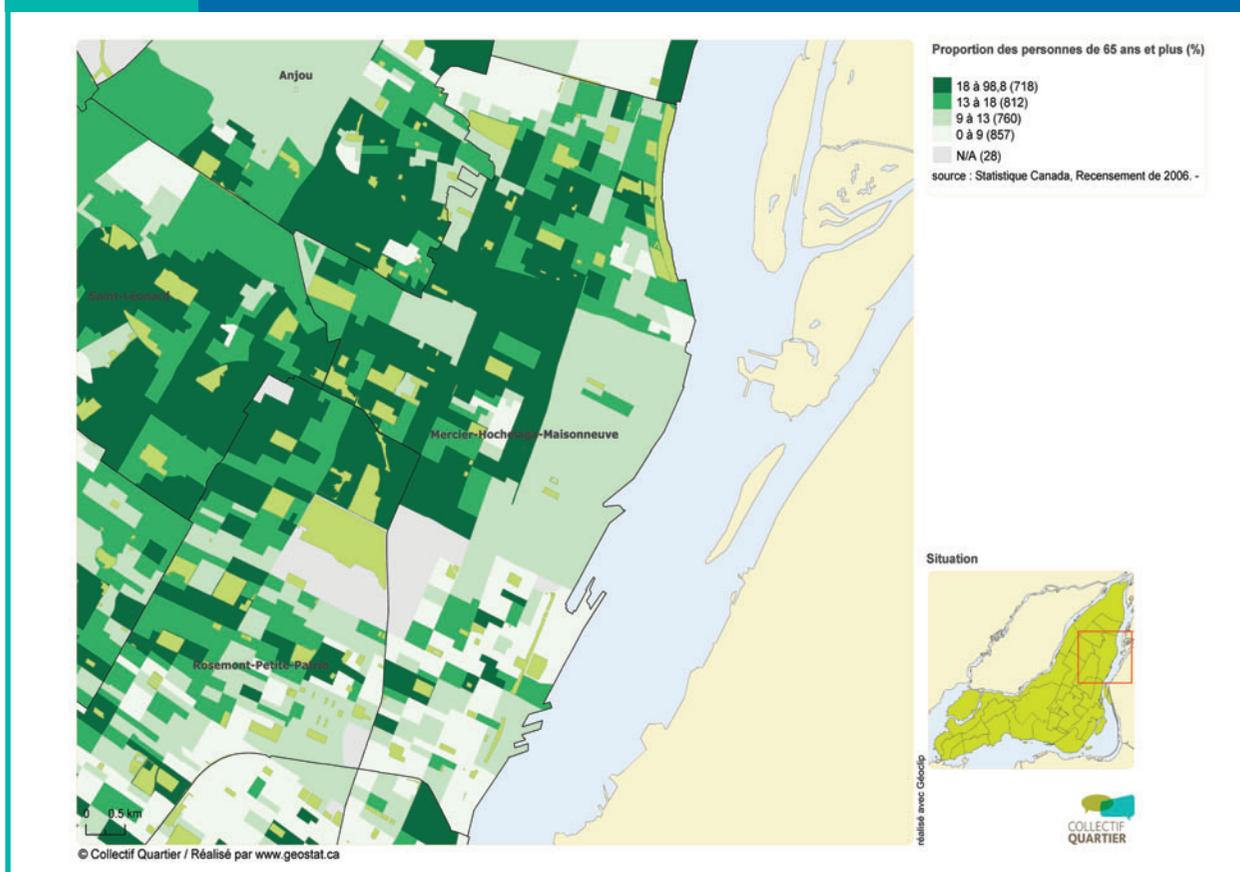
Comme pour le groupe cible précédent, l'offre en sports et loisirs est moindre dans le quartier Mercier-Est, quelle que soit la catégorie d'activités. Concernant les activités destinées aux aînées, le même constat peut être fait. Cependant, sachant que l'organisme partenaire le Chez-nous de Mercier Est – qui a pour clientèle les personnes âgées de 55 ans et plus – n'apparaît pas dans nos données, on peut penser que l'offre destinée aux aînées du quartier Mercier-Est est similaire à celle des 2 autres quartiers. On peut en outre observer pour Hochelaga-Maisonneuve la prédominance du « Loisir culturel » parmi les activités destinées aux aînées tandis que, pour Mercier-Ouest, il s'agit plutôt du « Loisir récréatif et communautaire ».

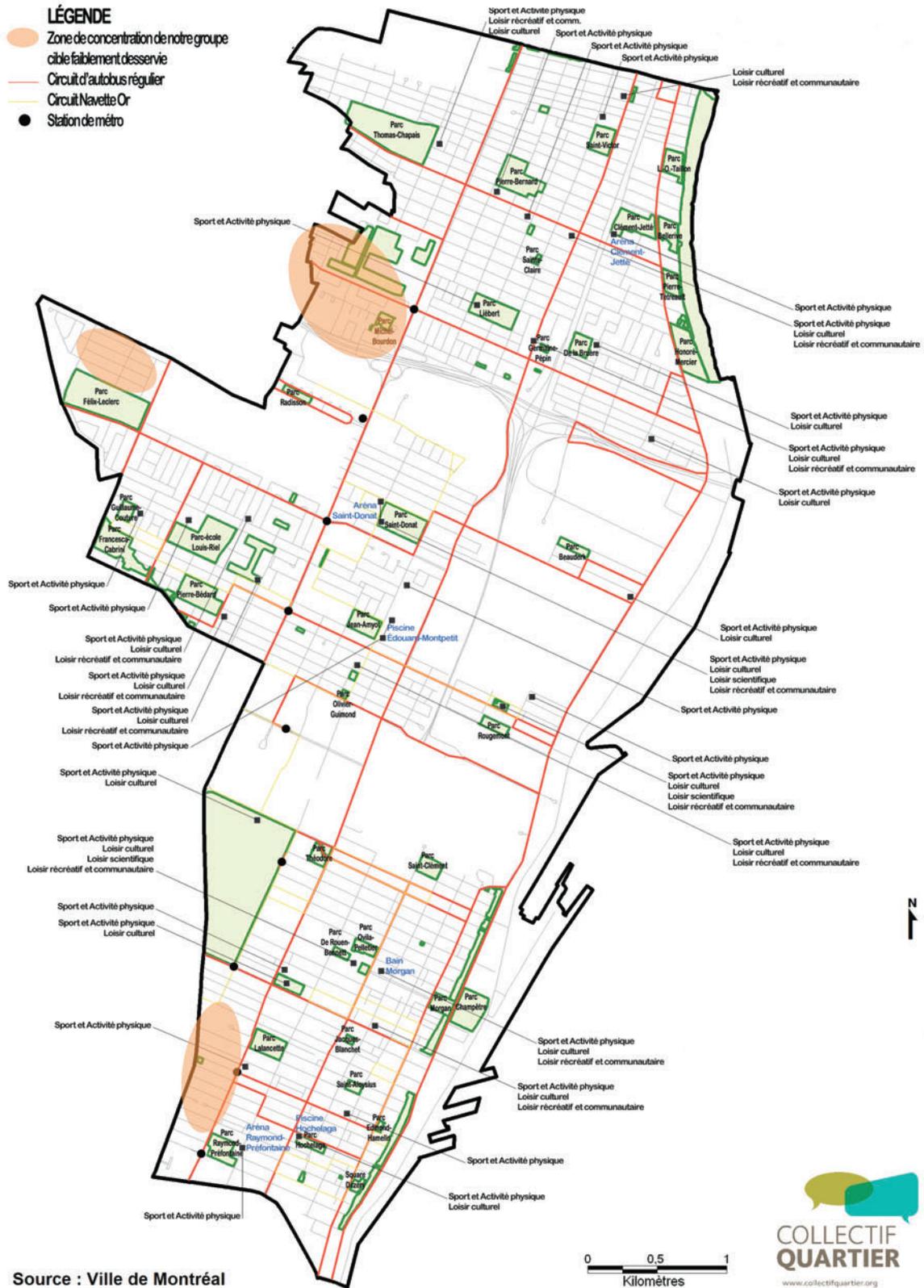
Localisation de l'offre

En ce qui concerne les activités libres, il y a une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Il en est quelque peu autrement des activités structurées. En effet, les zones où se concentrent les citoyens âgés de 65 ans et plus (Carte 4), quelle que soit la catégorie d'activités, sont desservies de façon inégale. En effet, bien que les zones déterminées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'avère peu efficace, l'accessibilité des lieux où se déroulent ces activités est questionnable. Or, comme nous l'avons vu pour le groupe cible précédent, c'est le cas surtout dans les axes nord-sud de l'arrondissement. Le secteur nord-ouest du quartier Mercier-Est apparaît particulièrement isolé, quelle que soit la catégorie d'activités. Les secteurs nord-ouest du quartier Hochelaga-Maisonneuve et nord du quartier Mercier-Ouest semblent l'être également en ce qui concerne les activités de loisir culturel, de loisir scientifique et de loisir récréatif et communautaire. Les circuits de la Navette Or, présente dans l'arrondissement, ne traversent pas, qui plus est, ces secteurs (Carte 5).

CARTE 4

Personnes de 65 ans et plus Arrondissement Mercier– Hochelaga-Maisonneuve





Variété des activités

Les différents types d'activités proposées au sein des grandes catégories d'activités offertes se présentaient dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	Nbre d'activités aînés
Loisir culturel		
Arts décoratifs	11	
Art dramatique	10	1
Arts plastiques	2	
Arts visuels	54	9
Artisanat	48	6
Danse	52	19
Musique	15	2
Loisir scientifique		
Informatique	8	2
Loisir récréatif et communautaire		
Alimentation	3	
Apprentissage des langues	35	3
Approches alternatives	2	
Développement personnel	1	
Formation et information	1	
Jeux collectifs	1	1
Jeux de société	41	35
Massothérapie	4	
Réunion et rencontre	8	5
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	20	
Activités de conditionnement physique	45	12
Activités de détente	24	1
Arts martiaux et sports de combat	16	1
Sports collectifs	24	
Sports d'adresse ou de force	20	8
Sports de raquette	19	
Sports gymniques	2	
Sports sur glace	4	

Selon une proportion légèrement inférieure à celle du groupe cible précédent, on peut constater la présence de 7 à 9 types d'activités différents à l'intérieur des 4 grandes catégories d'activités offertes, sauf dans le cas des loisirs scientifiques où l'on ne retrouve que l'informatique. Les types d'activités occupant une place prépondérante au sein de l'offre municipale sont similaires à ceux du groupe cible précédent, à savoir :

- pour le loisir culturel, les activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- pour le loisir récréatif et communautaire, les activités d'apprentissage des langues et les jeux de société;
- et pour le sport et l'activité physique, les activités aquatiques, de conditionnement physique, de détente, d'adresse ainsi que les sports collectifs et de raquette.

En ce qui concerne les activités destinées aux aînés, les types d'activités proposées en plus grand nombre sont la danse, le conditionnement physique et les jeux de société.



Tarification

La tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit⁷ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 10 \$ (2) - 75 \$ la session en moyenne (2)		2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (6) - 20 \$ la session en moyenne (2)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (15) - 53 \$ la session en moyenne (14)
Activités structurées	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure 5 \$ (11) - 100 \$ la session en moyenne (158) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (16) - 50 \$ la session en moyenne (21)	- 94 \$ la session en moyenne (6) 1 tarif activité aînés : - 55 \$ la session (2)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure 10 \$ (12) - 80 \$ la session en moyenne (42) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite ou inférieure à 15 \$ (35) - 55 \$ la session en moyenne (3)	2 niveaux de tarif : - session gratuite ou inférieure 5 \$ (4) - 80 \$ la session en moyenne (125) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (8) - 60 \$ la session en moyenne (14)

Encore une fois, on peut constater 2 grands niveaux de tarification pour adultes, que l'activité soit libre ou structurée, dont un très abordable, le coût maximum étant de 10 \$ la session. Ce tarif ne constitue toutefois pas celui où on retrouve le plus d'activités structurées. Le second niveau de tarification pour les activités libres s'élève de 50 \$ à 80 \$ la session tandis que celui des activités structurées varie de 80 \$ à 100 \$ la session. On peut souligner à nouveau dans la catégorie « Sport et activité physique » une présence équivalente d'activités libres aux 2 niveaux de tarification.

Les activités structurées destinées aux aînés sont gratuites ou coûtent de 50 \$ à 60 \$ la session.

Enfin, les tarifs présentés ici ne comprennent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes partenaires, qui varie de 2 \$ à 22 \$.

7 Ibid.

Accessibilité universelle

Les infrastructures de l'arrondissement et des organismes partenaires ne présentent pas toutes actuellement une accessibilité universelle. L'arrondissement veille toutefois à ce que cet aspect soit systématiquement considéré lors de la réalisation de travaux au sein de ses infrastructures. Dans le plan d'action 2010-2012 en développement social, il est également mentionné l'intention d'ajuster la réglementation en vue de favoriser la mise en place de mesures d'accessibilité universelle par les services de proximité. Il est également question de sensibiliser le secteur privé à ce sujet (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2010b : 12).



Le projet de centre récréosportif dans le quartier Mercier-Est sera réalisé par étapes, en commençant par la construction de la piscine intérieure. Ce choix a été fait par l'arrondissement après une vaste consultation menée auprès des résidents et des organismes communautaires du quartier. Il en est ressorti que cette première phase du projet répondrait aux besoins des familles, en leur permettant de bénéficier ainsi d'une offre d'activités aquatiques à proximité, ainsi qu'à ceux des aînés pour lesquels un horaire de bain libre sera consacré en journée conformément à leur demande. La construction de la piscine intérieure devrait commencer à l'automne 2011 pour se terminer au printemps 2013.

Ceci confirme l'intention de l'arrondissement, exprimée dans son plan d'action 2010-2012 en développement social, de prioriser les zones sous-desservies dans le développement d'équipements, de programmes et de services en matière de sports, de loisirs et de parcs récréatifs, et ce, en maintenant l'offre actuelle ailleurs (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2010b : 22). Il y est également préconisé la mise en place de mesures visant à améliorer l'accessibilité au loisir, particulièrement en termes de coûts – comme nous l'avons vu – pour les familles à faible revenu, d'horaires, d'accessibilité physique des lieux et d'adaptation des programmes.

Sources

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (2010a).

Programmation des activités. Automne 2010, Montréal, 74 p.

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (2010b).

Plan d'action 2010-2012 en développement social, Montréal, 37 p.

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (2007).

Plan d'action famille 2008-2010, Montréal, 21 p.

BÉDARD, Jacques et coll. (2010).

L'accessibilité aux parcs et aux installations sportives pour les familles montréalaises –

Volet I – Étude géomatique, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Montréal, 50 p.

COLLECTIF QUARTIER, Atlas des quartiers : <http://www.collectifquartier.org/atlas-des-quartiers/>

Rencontres

Rencontre avec Mme Béatrice Masson, chef de section Quartier Mercier-Ouest, Direction culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Rencontre avec M. Richard Aubry, directeur général, CCSE Maisonneuve

Rencontre avec Mme Mélanie Guénette, directrice générale, service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires

Rencontre avec Mme Chantal Cerro, directrice générale, service des loisirs Sainte-Clair

Groupe de discussion

Groupe de discussion réalisé auprès de mères de famille du quartier Hochelaga-Maisonneuve le 20 octobre 2011.



ville.montreal.qc.ca